



Préparation à l'Agrégation, Anglais

Présentation

Le département d'anglais de Rennes 2 propose depuis de longues années une préparation complète, à la fois disciplinaire et méthodologique, à l'agrégation.

Nos effectifs étudiants sont restreints et à taille humaine. Notre équipe enseignante est dévouée et expérimentée. Les cours sont toujours dispensés par des spécialistes des œuvres et des questions qui figurent au programme du concours.

L'agrégation

L'agrégation est un concours exigeant mais aussi stimulant. Elle s'adresse aux personnes qui souhaitent enseigner au collège ou au lycée mais également dans le supérieur, au sein de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), de sections de Techniciens Supérieurs (BTS), ou bien encore à l'université.

Concours externe et interne

Notre formation couvre l'intégralité des matières et des sujets au programme du concours, tant les épreuves de l'écrit (littérature, civilisation, traduction, linguistique) que de l'oral (option littérature, option civilisation, option linguistique, Épreuve Hors-Programme [EHPI], Compréhension-Restitution).

Elle prépare à l'agrégation externe mais aussi à l'agrégation interne. Chaque année, nous comptons d'ailleurs autant d'étudiants à préparer l'un ou l'autre concours.

Pour les étudiants à l'agrégation interne, notre formation se complète d'un module de cours en didactique (« Exposé de la préparation d'un cours, » EPC), en partenariat avec le Rectorat de Rennes. Ces cours sont dispensés par deux formatrices sur le campus de Rennes 2 à l'occasion de plusieurs samedis répartis sur les deux semestres.

Conditions d'inscription

Les conditions d'inscription à l'agrégation externe d'anglais sont les suivantes : soit être titulaire d'un Master complet (M1 + M2) ou d'un équivalent, soit être déjà titulaire du CAPES d'anglais.

Les conditions d'inscription à l'agrégation interne d'anglais sont les suivantes : être titulaire d'un Master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent et pouvoir justifier de cinq années de service comme fonctionnaire.

Dans les deux cas, si vous remplissez ces conditions, votre dossier sera accepté.

Inscription administrative

L'inscription administrative à la préparation agrégation peut se faire en mai ou juin (plusieurs campagnes d'inscription sont

prévues chaque année) mais aussi pendant toute la durée du mois de septembre.

Il vous faut contacter la Scolarité de l'UFR Langues qui est en charge des inscriptions et qui vous expliquera la procédure à suivre (l'essentiel se fait désormais en ligne)

Droits d'inscription

Les droits d'inscription s'élèvent à 243 euros. S'il s'agit d'une inscription au concours interne, ils sont remboursés par le Rectorat grâce à une convention mise en place entre les deux établissements.

Jours de formation

Le volume de cours à l'agrégation représente 404 heures annuelles.

Les cours commencent à la mi-septembre et ont généralement lieu sur trois jours consécutifs (par exemple : le mercredi, le jeudi et le vendredi).

Nous nous efforçons aussi pour les candidats à l'agrégation interne de concentrer un grand nombre d'heures sur la journée du mercredi.

Enseignement en présentiel

Les cours ont tous lieu en présentiel. Nous ne dispensons pas de formation à distance.

Calendrier et informations pratiques

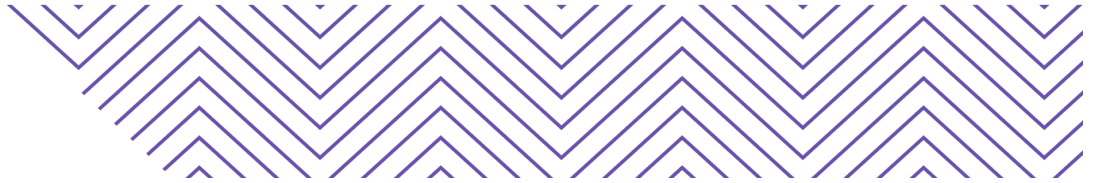
Des épreuves d'entraînement aux concours (sous la forme de devoirs à rendre, commentaires ou dissertations, et de traductions à faire) font partie de la formation.

Un concours blanc pour les épreuves écrites est prévu chaque année à la mi-décembre. Il donne l'occasion à nos agrégatifs de s'entraîner dans des conditions de contraintes et de temps réels. Les épreuves écrites d'admissibilité du concours externe ont lieu fin février ou début mars. Celles de l'interne se déroulent sur deux jours à la fin janvier. Les épreuves orales d'admission ont lieu en juin pour l'externe et en avril pour l'interne.

Entre les écrits et les oraux, lorsque les résultats de l'admissibilité sont connus, la préparation se poursuit sous forme de « colles orales » individuelles avec les enseignants, qui permettent de s'exercer pour les épreuves d'admission.

Réunion de rentrée

Chaque année, une réunion de rentrée est prévue avec les agrégatifs afin de présenter l'équipe enseignante, d'exposer le déroulement de l'année et de détailler aussi le programme des cours. Elle a lieu en règle générale le premier mercredi



de septembre. *Cette année, celle-ci aura lieu le mercredi 6 septembre à 10h00 en salle L. 148 (Bâtiment L)*

Programmes 2023

- > [Agrégation externe](#)
- > [Agrégation interne](#)

Infos pratiques

- > Composante : UFR Langues
- > Durée : 404 heures
- > Alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

